



FETE DE LA MUSIQUE 2020 L'ISLE SUR LA SORGUE

Règlement du concours des vitrines « Sur la piste des chanteurs »

OBJECTIFS

La ville de L'Isle sur la Sorgue organise un concours des vitrines intitulé : “ Sur la piste des chanteurs ”. Celui-ci se déroule du 10 au 22 juin 2020 inclus. Il s'adresse aux personnes âgées de 5 à 99 ans passionnés de musique dans le cadre de la fête de la musique. Ce concours, sans droit d'inscription et sans obligation d'achat, est ouvert à tous.

GENERALITES

Organisateur :

Mairie de L'Isle sur la Sorgue : Direction Culture et Vie Locale

Lieu et horaires du concours :

- Du mercredi 10 au dimanche 22 juin 2020 : Les participants sont invités à découvrir dans les vitrines des commerçants partenaires une affiche avec un artiste (chanteur/chanteuse/groupe) à reconnaître.
- Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet du 10 au 22 juin.
- A partir du 23 juin (date à déterminer): Remise des prix

Composition du jury :

- Représentants de la commune : élues à la culture, musique
- Membres des services municipaux : Culture, Vie Locale

Candidature :

- L'inscription est gratuite

- Pour participer : Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet.
- Le bulletin peut être incomplet, le vainqueur sera la personne qui aura découvert le plus d'artistes
- En cas d'égalité un tirage au sort désignera les vainqueurs.

Modalité du concours :

Le bulletin réponse est disponible :

- A la Direction Culture et Vie Locale
 - A l'accueil de la Mairie
 - A l'FMR
 - Sur le Site Internet de la Ville
- Le bulletin réponse est à déposer à la Direction Culture et Vie Locale (boulevard Paul Pons) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 dans l'urne prévue à cet effet.
- Le bulletin peut être incomplet, le vainqueur sera la personne qui aura découvert le plus d'artistes.

Catégories :

- Catégorie unique de 5 à 99 ans

RESULTATS :

Désignation du vainqueur :

Le jury examine les bulletins réponse, comptabilise le nombre de bonnes réponses et procède, si nécessaire à un tirage au sort. La décision du jury est sans appel.

Candidat vainqueur :

Le prix : Bon d'achat et cadeaux ville

Deuxième et troisième prix :

Cadeaux ville

Remise des prix :

La remise du prix se déroulera à partir du 23 juin (date à déterminer).
Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.